En outre, ces programmes présentent l'inconvénient d'évoluer souvent en vase close et ne sont pas guidés par des critères communs. Il ne s'inscrivent pas dans une stratégie plus globale. Par exemple, si le programme français est inclusif et cherche des points d'ancrage sous-régionaux, ochi des États Unis est très sélectif et dispersé car basé sur des critères de performance démocratique. Le programme canadien met surtout l'accent sur la francophonie et surtout la formation. Actuellement, ces programmes ne mettent pas vraiment l'accent sur les capacités institutionnelles des OfG régionales, mais plutôt sur les États. Leur confèrer un ancrage institutionnel favoriserait une cohérence et un meilleur régard sur l'emploi des ressources dégagées par ces programmes.

Dans le soutien politique aux interventions de paix

For alleurs, a'il est nécessaire de préserver la légitimité décisionnelle du Conseil de Sécurité quand il s'agit du maintien de la paix et de la sécurité partout dans le monde, on ne peut ignorer le fait que cet organe est souvent un terrain de confrontation des interêts des grandes puissances qui siègent comme membres permanents et qui bloquent souvent les décisions de l'ONU. Nous pouvons estimet que les OE régionales africaines peuvent permettre de contourner ces mandicapts, connes il est expressement prévu par la Charte de l'ONU dans aon carde un précédent. Les finitatives de paix et de sécurité des organisations africaines devraient idéalement associet l'ONU. L'avel du Conseil de Sécurité est donc préférable. Mais ces initiatives risquent également d'être génées par le donc préférable. Mais ces initiatives risquent également d'être génées par le manque de coopération, les actions et les dissensions des grandes puis action manque de coopération, les actions et les dissensions des grandes puis actives manque de coopération, les actions et les dissensions des grandes puis est manque de coopération, les actions et les dissensions des grandes puissances.

Co problème ne fait que refléter colui du manque de volonté politique pour construire une stratégie de paix globale capable de conjuguer les intérêts divergents des metabres de l'ONU. Le resport de la commission internationale de faitervention et de la souveraineté des États fait cependant observer que le Conseil de Sécurité a une responsabilité principale et non exclusive.⁴⁶ Certaines situations (violations massives de droits de l'homme, nettoyage ethnique ou sepaieties) ne peuvent être laissée aux caprices des grandes puissences et accelient des mesures préventives ou des interventions directes. Ces cas accelient des mesures préventives ou des interventions directes. Ces cas accelient des mesures préventives ou des interventions directes. Ces cas accelient des mesures préventives ou des interventions directes. Ces cas actesiteurs de lagir, une légennité de fait qui permeturait aux institutions actesiteurs des mesures actes laval du Ceareil. Une exception légitinée per des actesitions humanitaires et de stabilité régionale.

4.4 Au delà des interventions de paix : Une volonté de prévenir jes conflits armés

scientis systems and maryin airicalas

Deux problèmes doivent être résolus parallèlement à tous les efforts pour renforcer ja rôle des OIG africaines à savoir celui du renforcement des institutions démocratiques et celui de la persistance d'une conception trop étroite de la sécurité en Afrique.

¹⁰ Rapport de la commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, précité, p.52.